

## Licence Professionnelle

# Activités juridiques : Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Formation Continue

Cette formation de niveau Bac+3 associant la Faculté de Droit et de Science Politique de l'Université de Rennes et Askoria, organisme de formation aux métiers de l'intervention sociale, vise à former les mandataires judiciaires à la protection des majeurs de demain.

### ⌚ OBJECTIF

Cette formation est obligatoire pour exercer à titre professionnel les mesures de protection juridique ; elle est visée par le décret no 2023-1379 du 28 décembre 2023 relatif aux conditions d'exercice des mandataires judiciaires à la protection des majeurs. Elle vise l'acquisition des compétences requises pour l'exercice des mesures judiciaires de protection des majeurs.

### 👤 PUBLICS

Cette formation est ouverte à toute personne ayant :

- Une bonne connaissance des publics vulnérables ainsi qu'une expérience professionnelle significative (emploi, stage, bénévolat, etc.) en lien avec la protection ou l'accompagnement des majeurs dans les situations d'exclusion ou de fragilité sociale.

#### Et ayant validé :

- 120 ECTS dans le cadre d'une licence universitaire (droit, gestion, AES), d'un B.U.T. (Carrières sociales, Carrières juridiques), d'un B.T.S. (Économie Sociale et Familiale – ESF, Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social – SP3S, Banque, Gestion et Assurances) ou d'un diplôme en travail social.

### 🧠 COMPETENCES DEVELOPPEES

La formation permet de développer des compétences multiples : droit, gestion, connaissance des publics vulnérables. Cette licence professionnelle aborde les savoir-faire et savoir-être du mandataire judiciaire à la protection des majeurs dans un cadre pluridisciplinaire.

### 👍 LE PLUS DE LA FORMATION

Les points forts de la formation incluent le partenariat avec Askoria, l'enseignement dispensé par des acteurs clés du monde tutélaire, le lien privilégié avec le milieu professionnel et une analyse approfondie des situations professionnelles grâce à un accompagnement spécifique.



### Contacts

Service formation continue et Alternance (SFCA)  
Pôle Droit IPAG  
Philosophie IGR-IAE - 11 rue Jean Macé  
Bureau R101 – 1<sup>er</sup>étage  
35708 RENNES CEDEX 7

[sfca-droit@univ-rennes.fr](mailto:sfca-droit@univ-rennes.fr)

Chargée d'animation et d'ingénierie en formation continue et alternance  
Charlotte GARNICHE

Gestionnaire de formation  
Anastasia SHCHERBAN

Responsables pédagogiques  
Sylvie MOISDON  
CHATAIGNER  
Professeur des Universités  
Annabelle BAUDRY-MERLY  
Formatrice Coordinatrice, Askoria

# PROGRAMME

## Contenu

La licence professionnelle est en alternance. La formation comprendre 500 heures de formation, épreuves comprises, dont 300h sont mutualisées avec le diplôme universitaire Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs.

480 heures d'enseignements - 3h30 d'accueil en début de formation - 3h30 de bilan de fin de formation - 13h d'examens

### SEMESTRE 5

<b>Bloc de compétence 1 (7 ECTS)</b>	<i>Appliquer le périmètre de la mesure de protection et ses obligations</i>
Les régimes de protection juridique	28h CM
Les droits de la personne protégée	10h CM
Les actes strictement personnels	11h CM
Relations avec le juge et les autorités judiciaires et administratives	20h CM
<b>Bloc de compétence 2 (7 ECTS)</b>	<i>Adapter l'accompagnement à la personne protégée</i>
Approche institutionnelle de l'action sociale	10h CM
Les vulnérabilités	34h CM
Documents individualisés de Protection des majeurs	6h CM
<b>Bloc de compétence 3 (8 ECTS)</b>	<i>Agir en tant que professionnel de la protection juridique</i>
Gestion budgétaire	21h CM
Gestion patrimoniale	18h CM
Gestion administrative	11h CM
Accompagnement social	10h CM
Ethique et déontologie	21h CM
<b>Bloc de compétence 4 (8 ECTS)</b>	<i>Approfondir ses savoir professionnels</i>
Projet Tutoré dossier professionnel	26h CM
Analyse de pratique professionnelle	4h CM
Rapport de stage	2h CM

### SEMESTRE 6

<b>Bloc de compétence 5 (6 ECTS)</b>	<i>Appliquer le périmètre de la mesure de protection et ses obligations</i>
Limites d'intervention du mandataire judiciaire	13h CM
Responsabilité civile et pénale de la personne protégée	11h CM
Vie familiale de la personne protégée	21h CM
Vie professionnelle de la personne protégée	20h CM
<b>Bloc de compétence 6 (5 ECTS)</b>	<i>Adapter l'accompagnement à la personne protégée</i>
Positionnement du mandataire judiciaire	19h CM
Communication au quotidien avec la personne protégée	10h CM
Communication avec entourage de la personne protégée	7h CM
Gestion des situations d'urgence et de crise	14h CM
<b>Bloc de compétence 7 (6 ECTS)</b>	<i>Agir en tant que professionnel de la protection juridique</i>
Gestion budgétaire	21h CM
Gestion patrimoniale	21h CM
Gestion fiscale	11h CM
Modes d'exercice MJPM	10h CM
Responsabilité civile et pénale du MJPM	11h CM
<b>Bloc de compétence 8 (16ECTS)</b>	<i>Approfondir ses savoir professionnels</i>
Stage	
• Rapport de stage, soutenance	6h CM
• Projet tutoré dossier professionnel	23h CM
• Analyse de pratique professionnelle	6h CM
Compétences transversales	
• Langue vivante : anglais	10h CM
• Outils numériques – certification PIX	14h CM

## Organisation pédagogique

**Durée :** La formation s'étend sur 10 mois, de septembre à juillet.

De septembre à juillet, elle alterne 1 à 2 semaines de cours suivies de 2 à 3 semaines en entreprise.

**Volume total :** 500 heures, examens inclus, réparties sur 15 semaines

**Lieu de la formation :** Faculté de Droit et de Science Politique et Askoria, à Rennes

**Début des cours :** Septembre 2026

**Modalités de stage :** un stage de 490 heures minimum en entreprise est exigé pour valider le diplôme

## Modalités de validation

Validation de la licence professionnelle : moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 par bloc de compétences.

Les MCCC (Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences) détaillées par diplôme sont votées chaque année en CFVE et sont consultables sur l'ENT des étudiants et stagiaires inscrits en formation.

## ET APRÈS ?

L'objectif principal de cette licence professionnelle est de vous préparer à l'exercice de la profession de mandataire judiciaire à la protection des majeurs. Cette profession peut s'exercer sous différentes modalités au sein d'une structure tutélaire, d'un établissement hospitalier ou médico-social (code ROME K1102) ou en tant que mandataire individuel.

Elle permet aussi de mettre en œuvre un accompagnement adapté des majeurs protégés dans le cadre des fonctions du secteur tertiaire comme les banques, les assurances ou encore le secteur de la protection sociale et de la santé (code ROME K1205).

## CANDIDATER

### Prérequis

Avoir validé 120 crédits ECTS dans l'une des disciplines suivantes : droit, gestion ou travail social.

Justifier d'une expérience professionnelle significative dans les domaines de l'accompagnement, du suivi ou de la gestion des majeurs, ainsi que de connaissances théoriques relatives à l'accompagnement des publics vulnérables.

### Sélection

Sélection après examen du dossier pédagogique et entretien de recrutement avec la commission pédagogique de la formation.

Outre la sélection sur critères académiques, l'accès définitif à la formation est conditionné à la signature d'un contrat avec une entreprise d'accueil dont la mission proposée sera soumise à l'approbation des responsables pédagogiques.

**Réunion d'information :** le 16 décembre 2025 à 17h00, pour y participer merci de vous inscrire sur :

<https://evento.renater.fr/survey/reunion-dinformation-activites-juridiques-mandataire-judiciaire-a-la-protection-des-majeurs-5gh9gkik>

**Conférence d'information :** le 5 mars 2026 à 11h30, pour y participer merci de vous inscrire sur :

<https://evento.renater.fr/survey/conference-activites-juridiques-mandataire-judiciaire-a-la-protection-des-majeurs-ya5y5rj2>

**Dates de dépôt de dossier de candidature : du 7 février au 7 avril 2026**

**Date des entretiens :** du 5 au 7 mai 2026

### Constitution du dossier

- Dossier de candidature en ligne sur le site : <https://candidatures-sfca.univ-rennes.fr>
- CV et lettre de motivation
- Photocopie des diplômes et/ ou relevé de notes
- Questionnaire complémentaire

### Prix de la formation

6 700 €



# REFERENTIEL

Type de diplôme :

Licence Professionnelle

N° RNCP : 38862

Mention :

Activités juridiques

Intitulé :

Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Format de la formation :

Présentiel

Fiche détaillée :

<https://formations.univ-rennes.fr/parcours/licence-professionnelle-mention-activites-juridiques-mandataire-judiciaire-la-protection>

Financement CPF : Cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation

## CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA FORMATION

Licence Professionnelle Activités Juridiques : Mandataire à la Protection des majeurs

Année universitaire : 2026-2027

Licence Pro Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs											
Année universitaire 2026-2027											
Horaires cours - 17/11/2023											
août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet
lun 01	jeu 01	dim 01	mer 01	ven 01	lun 01	mer 01	ven 01	lun 01	mer 01	ven 01	dim 01
dim 02	mer 02	ven 02	lun 02	mer 02	dim 02	mer 02	ven 02	dim 02	mer 02	ven 02	dim 02
lun 03	jeu 03	dim 03	mer 03	ven 03	lun 03	mer 03	ven 03	lun 03	mer 03	ven 03	dim 03
mer 04	ven 04	dim 04	mer 04	ven 04	lun 04	mer 04	ven 04	lun 04	mer 04	ven 04	dim 04
mer 05	ven 05	dim 05	mer 05	ven 05	lun 05	mer 05	ven 05	lun 05	mer 05	ven 05	dim 05
jeu 06	dim 06	mer 06	ven 06	dim 06	mer 06	ven 06	dim 06	mer 06	ven 06	dim 06	mer 06
ven 07	lun 07	jeu 07	dim 07	mer 07	ven 07	dim 07	mer 07	ven 07	dim 07	mer 07	ven 07
dim 08	mer 08	ven 08	dim 08	mer 08	ven 08	dim 08	mer 08	ven 08	dim 08	mer 08	ven 08
dim 09	mer 09	ven 09	dim 09	mer 09	ven 09	dim 09	mer 09	ven 09	dim 09	mer 09	ven 09
lun 10	jeu 10	dim 10	mer 10	ven 10	lun 10	mer 10	ven 10	lun 10	mer 10	ven 10	dim 10
mer 11	ven 11	dim 11	mer 11	ven 11	lun 11	mer 11	ven 11	lun 11	mer 11	ven 11	dim 11
mer 12	ven 12	dim 12	mer 12	ven 12	lun 12	mer 12	ven 12	lun 12	mer 12	ven 12	dim 12
jeu 13	dim 13	mer 13	ven 13	dim 13	mer 13	ven 13	dim 13	mer 13	ven 13	dim 13	mer 13
ven 14	lun 14	jeu 14	dim 14	mer 14	ven 14	dim 14	mer 14	ven 14	dim 14	mer 14	ven 14
lun 15	jeu 15	dim 15	mer 15	ven 15	lun 15	mer 15	ven 15	lun 15	mer 15	ven 15	dim 15
mer 16	ven 16	dim 16	mer 16	ven 16	lun 16	mer 16	ven 16	lun 16	mer 16	ven 16	dim 16
lun 17	jeu 17	dim 17	mer 17	ven 17	lun 17	mer 17	ven 17	lun 17	mer 17	ven 17	dim 17
mer 18	ven 18	dim 18	mer 18	ven 18	lun 18	mer 18	ven 18	lun 18	mer 18	ven 18	dim 18
mer 19	ven 19	dim 19	mer 19	ven 19	lun 19	mer 19	ven 19	lun 19	mer 19	ven 19	dim 19
jeu 20	dim 20	mer 20	ven 20	dim 20	mer 20	ven 20	dim 20	mer 20	ven 20	dim 20	mer 20
ven 21	lun 21	jeu 21	dim 21	mer 21	ven 21	dim 21	mer 21	ven 21	dim 21	mer 21	ven 21
lun 22	jeu 22	dim 22	mer 22	ven 22	lun 22	mer 22	ven 22	lun 22	mer 22	ven 22	dim 22
mer 23	ven 23	lun 23	jeu 23	dim 23	mer 23	ven 23	dim 23	mer 23	ven 23	dim 23	mer 23
lun 24	jeu 24	dim 24	mer 24	ven 24	lun 24	mer 24	ven 24	lun 24	mer 24	ven 24	dim 24
mer 25	ven 25	dim 25	mer 25	ven 25	lun 25	mer 25	ven 25	lun 25	mer 25	ven 25	dim 25
mer 26	ven 26	dim 26	mer 26	ven 26	lun 26	mer 26	ven 26	lun 26	mer 26	ven 26	dim 26
jeu 27	dim 27	mer 27	ven 27	dim 27	mer 27	ven 27	dim 27	mer 27	ven 27	dim 27	mer 27
ven 28	lun 28	jeu 28	dim 28	mer 28	ven 28	dim 28	mer 28	ven 28	dim 28	mer 28	ven 28
dim 29	mer 29	ven 29	dim 29	mer 29	ven 29	dim 29	mer 29	ven 29	dim 29	mer 29	ven 29
dim 30	mer 30	ven 30	dim 30	mer 30	ven 30	dim 30	mer 30	ven 30	dim 30	mer 30	ven 30
lun 31	jeu 31	dim 31	mer 31	ven 31	lun 31	mer 31	ven 31	lun 31	mer 31	ven 31	dim 31

Legendre  
enseignements  
vacances scolaires zone B  
Dimanche  
Jours Féries